

Département : NORD
Arrondissement : LILLE
Canton : ARMENTIERES

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 DECEMBRE 2025

Envoyé en préfecture le 10/12/2025 250812DEL2
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 059-215902024-20251210-20250812DEL2-DE



NOMBRE :	
De conseiller en exercice	28
De présents	20
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

OBJET:

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL
2026,
VOTE D'UNE SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT AU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATION:

Publiée le 10 décembre 2025

Rendue exécutoire le 10 décembre
2025

Adressée au contrôle de légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 10
décembre 2025

Le maire certifie que cette
délibération a été publiée :

Le 10 décembre 2025

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 1^{er} décembre 2025



Visa du secrétaire de séance

Monsieur Thomas DUGRAIN

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre,
Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30,
après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace
Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance
plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

*Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine,
LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor,
CAMPHYN Pierre, DOUCHET Vincent, HOUZET Lionel, DUBURCQ Jean-Pierre,
BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle,
BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, DUGRAIN Thomas,*

Etaient excusés avec procuration, absents :

*Madame Laetitia PANIEZ, procuration donnée à M. Michel LANNOO,
M. Benoit OERLEMANS, procuration donnée à M. Pierre CAMPHYN,
M. Olivier JOUCLA, procuration donnée à M. Alban BEZIRARD,
Me Valérie CLOUET, procuration donnée à Me Christine BOCKAERT,
M. François BIERVLIET, procuration donnée à M. Vincent DOUCHET,
Me Vanessa LARD, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,
Me Alizée GRATIEN, procuration donnée à Me Christelle GRATIEN,
Me Marie-Maud CAMPHYN,*

Monsieur Thomas DUGRAIN a été désigné secrétaire de séance, conformément à
l'article L.2121-5 du CGTC ;

Considérant les différentes missions afférentes au Centre Communal
d'Action Sociale directement orientées vers la population et
notamment :

- « L'aide et l'accompagnement aux personnes handicapées, aux
jeunes en difficulté d'insertion »,
- « Mise en place de services à la famille avec des équipements tels,
la Halte-garderie « Les Chrysalides », le Relais « Assistante
Maternelle »,
- « Mise en place d'actions de lutte contre les exclusions..... »

Considérant les actions spécifiques à destination des aînés :

- « Repas, goûter, sortie et animations culturelles, services de
proximité – taxi, petits travaux, portage des repas à domicile » ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, une subvention au Centre
Communal d'Action Sociale de la commune, d'un montant de
120.000, au titre de l'année 2026, afin de permettre la préparation de
son budget primitif.

